

Zeitschrift:	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
Herausgeber:	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Band:	75 (1933)
Heft:	9
Artikel:	Considérations se rapportant à l'exposé de M. le Dr. M. Ritzenhaller sur la gourme, l'immobilité et le dos ensellé
Autor:	Ramelet, A.L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-591207

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

14. Von 13 mit gelbem Galt infizierten Ställen ist die Krankheit in 3 Ställen im Verlauf von 4 Jahren spontan erloschen.
15. In 7 Ställen, die mit gelbem Galt infiziert waren, sind während 2 Jahren von 135 Kühen 84 erkrankt.
16. Zur Bekämpfung des gelben Galtes wird die Separation in kranke, infizierte und nicht infizierte Tiere auf Grund der Kulturuntersuchung empfohlen, solange die Durchführung der Chemotherapie und der Vakzination sich noch im Versuchsstadium befinden.

Zum Schlusse dieser Mitteilungen gestatte ich mir, Herrn Prof. Dr. Steck für die Anregung zu den meisten dieser Untersuchungen und seine bereitwillig erteilten Ratschläge meinen besten Dank auszusprechen.

Considérations se rapportant à l'exposé de M. le Dr. M. Ritzenthaler sur la gourme, l'immobilité et le dos ensellé.

Par le Dr. A. L. Ramelet †, Berne.

Dans le numéro de mai 1933 des « Archives Suisses », Mr. le Dr. M. Ritzenthaler à Schönbühl, nous fait part de ses appréciations se rapportant à la corrélation qu'il juge devoir exister entre gourme, immobilité et dos ensellé. Admettre sans commentaires les conclusions de cette étude nous paraîtrait l'expression d'un jugement superficiel, aussi avant d'y songer, désirons-nous expliquer les motifs qui nous empêchent de nous ranger à son point de vue sur cette question dont l'importance ne saurait être méconnue.

Les hippologues sont muets, nous dit l'auteur sur les causes du dos ensellé, seuls Goubaux et Barrier (et non pas Goubault comme cité à tort) relatent: « Le dos ensellé est congénital ou acquis. » Or si la 1^{re} édition de l'extérieur du cheval de Goubaux et Barrier date de 1884, en 1859 déjà , H. Bouley dans son œuvre magistrale: « Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaires », maître qui a précédé les Goubaux et Barrier à Alfort, dit page 129, dès la ligne 36 à son article « Dos »: « Aussi remarque-t-on que chez les chevaux naturellement ensellés ou prédisposés à le devenir par le fait de la trop grande longueur de leur colonne vertébrale, cette déformation s'accuse davantage avec les progrès de l'âge et devient même excessive chez les très vieux animaux, la tige spinale

s'affaissant et cédant de plus en plus, sous l'effort des pressions auxquelles elle est incapable de résister. »

Ceci indique clairement que ce maître dont l'autorité est incontestée, a attribué lui aussi, le dos ensellé aux mêmes causes, c'est-à-dire à l'hérédité et à l'usure. C'est du reste une opinion unanime qui n'a pour s'imposer aucunement besoin de faire l'objet d'une règle. Il est en effet sans autre évident, que le cheval mal fait dans son dessus, mal conformé, en d'autres termes, le mauvais cheval, accuse souvent un dos ensellé, conséquence naturelle de son ascendance et de sa malfaçon. Le cheval qui avec l'âge voit son dos s'enseller, y était déjà plus ou moins prédisposé sans aucun doute et ce défaut chez lui provient de surmenage et d'usure.

F. X. Lesbre, dans son traité d'extérieur paru en 1906, dit aussi: « L'ensellure est rarement congénitale, le plus souvent elle résulte du poids excessif que prend le ventre des poulains mal nourris ou bien encore de ce qu'on les a montés trop jeunes. L'usage d'un râtelier trop élevé est aussi une cause prédisposante. » Ces citations, pour ne pas avoir à en rechercher d'autres, sont suffisantes pour réfuter que Goubaux et Barrier n'ont pas été les seuls à se préoccuper des causes originelles du dos ensellé.

Que l'on puisse attribuer ce grave défaut aux conséquences de la gourme ou de l'immobilité sur des chevaux chez lesquels le dos aurait été normal jusqu'à l'apparition de ces affections comme nous le dit Mr. le Dr. Ritzenthaler, ne nous semble pas admissible s'il n'est pas apporté des preuves meilleures que celles fournies par son exposé, aussi considérons-nous devoir faire toutes réserves à ce sujet.

« Dans le but de jeter un léger rayon de lumière sur cette question (dit Mr. le Dr. Ritzenthaler) il tient à nous décrire trois cas démontrant la corrélation existant entre gourme, hydropisie des ventricules cérébraux et dos ensellé, puis il ajoute:

« Il n'est pas rare que des remontes récemment achetées présentent un certain temps après leur arrivée au dépôt de remonte des symptômes d'immobilité: apathie, réaction diminuée de la sensibilité générale, appui de la tête sur le bord de la crèche, préhension des aliments restreinte ou s'interrompant, somnolence en station debout, fléchissement subit dans les genoux ou même chute sur le sol de l'écurie. Ces manifestations disparaissent complètement avec le temps ou il subsiste ici ou là, un certain lymphatisme, une faiblesse de l'arrière-main, une allure traînante et aussi un affaissement du dos. »

Après avoir énuméré les phases de maladies subies par les trois remontes citées comme exemples l'auteur ajoute:

« Ces chevaux sont tous trois des victimes de la gourme. La période d'incubation de cette affection, contrairement à l'opinion générale répandue, est beaucoup plus longue qu'on ne le suppose; elle peut se manifester après des semaines, des mois et probablement des années, c'est-à-dire que le streptococcus equi peut devenir hôte permanent du cheval et ne plus s'en laisser éliminer.

« Le streptococcus equi est un microbe hématolytique agressif, il occasionne tôt ou tard des anémies graves et fréquemment la mort du cheval. De plus sa toxine peut suivant les cas posséder une affinité spécifique prononcé pour la substance cérébrale et celle de la moelle épinière.

« Suivant les observations relatées ci-dessus, la toxine de la gourme peut nuire à la substance cérébrale et probablement à la suite d'œdèmes des ventricules cérébraux provoquer des manifestations d'immobilité. La fréquence des troubles cérébraux ne dépend pas de la gravité du cas mais exclusivement de la virulence spécifique de la colonie des streptocoques pour le tissu cérébral et nerveux. Par suite des troubles cérébraux, l'excitabilité et la conductilité de la moelle épinière et des nerfs du dos se trouvent diminuées. Cet état a pour conséquence, un relâchement des muscles du dos, un fléchissement de la colonne vertébrale, une allure fatiguée, un bercement de la croupe au trot et un traînage de l'arrière-train.

« L'apparition de l'ensellure de temps en temps ne se rapporte pas avec certitude à l'hérédité. La gourme comme la plupart des autres épizooties est très variable dans ses manifestations. Dans l'évolution de certaines épizooties, les pneumonies sont fréquentes, pour d'autres ce sont les cas de fièvre pétéchiale, parfois aussi ce sont les écoulements purulents abondants qui prédominent, d'autres fois ce sont les cas de septicémies. Certaines affections gourmeuses sont bénignes sans complications ni métastases, la mortalité est insignifiante; en d'autres temps aucun cas n'est anodin, la mortalité est grande. Des années durant, paralysies comme parèses de la moelle épinière font défaut, puis subitement de nombreux cas sont observés. Le pourcentage des corneurs varie constamment; l'évolution de la gourme se manifeste de façon plutôt apparente, d'autres fois elle reste cachée et interne et sous cette dernière forme elle est la plus dangereuse.

« Toutes ces variantes sont attribuables à la diversité des colonies des streptocoques et à leurs propriétés particulières.

« Si à certaines époques l'hydrocephalus internus et l'ensellure sont plus fréquemment observés, ceci est dû à ce que dans les régions d'élevage de même que pendant l'acclimatation, l'agent provocateur de la gourme a acquis une plus grande affinité pour le cerveau, la moelle épinière et les nerfs du dos.

« Les trois cas cités renforcentraient l'opinion répandue parmi les profanes que le dos ensellé chez les hongres s'observe plus fréquemment et constitue un défaut plus important que chez les juments. Peut-être que là aussi les sécrétions endocrines et les hormones jouent un rôle.

« Plus l'on observe de près la nature de la gourme, plus on obtient la certitude que tout n'est pas encore connu de cette épidémie et, la maladie de la gourme courante mise à part, qu'elle peut être la cause d'autres affections graves. »

S'il va de soi, qu'un jeune cheval même bien bâti, puisse après un long voyage « laisser tomber le dos », pendant une période plus ou moins longue, sous l'influence de la fatigue ressentie et par suite des privations survenues en cours de route comme on peut le remarquer sur des remontes d'importation récente, ceci ne saurait être que passager ; sitôt qu'il aura récupéré sa condition normale, cette anomalie occasionnelle disparaîtra, cela ne peut faire aucun doute. Il en sera naturellement tout autre, si dans les mêmes conditions, un cheval mal bâti a laissé « tomber son dos », peut-être ne sera-t-il dans la suite plus à même de retrouver la condition qui lui avait permis de cacher jusqu'alors à l'œil peu exercé, le grave défaut qui lui était propre.

Il est certainement regrettable que l'auteur n'ait pas songé à apporter comme preuves à l'appui afin de nous convaincre, les photographies des trois chevaux qu'il cite et qui lui ont permis de dire que la transformation de leur dos était la conséquence des affections dont ils furent victimes. Ceci est une lacune qui nuit à tout examen objectif de la question.. Ces photographies prises à l'arrivée des chevaux en Suisse, nous auraient permis, malgré l'état de fatigue que sans doute ils accusaient alors, de juger si leur dos était sans reproche. N'oublions pas qu'en hippologie la façon de juger n'est pas pareille pour chacun, elle peut varier dans des proportions notables, aussi est-il indiqué dans ce domaine, d'apporter le matériel de preuves le plus complet possible, de manière à pouvoir en tirer les conclusions les meilleures.

A ce propos nous avons fait prendre les clichés photographiques de ces trois chevaux dans leur état actuel, les constatations qu'ils nous permettront de faire et les déductions que s'imposeront à leur sujet seront traitées en dernier lieu. Auparavant nous citerons l'article du Dictionnaire de H. Bouley se rapportant au dos pour nous remettre en mémoire, l'anatomie, la physiologie et l'extérieur de cette région, nous en pourrons facilement déduire, nous semble-t-il, que le cheval bien fait n'a jamais le dos ensellé et que ce défaut est l'apanage de ceux qui sont mal conformés.

Du dos.

Anatomie. Le dos a pour base osseuse les douze dernières vertèbres dorsales, puis de chaque côté, la région des douze paires de côtes correspondantes, les deux premières paires prenant leur appui directement sur le sternum (côtes sternales), les dix autres paires (asternales) n'ont avec le sternum qu'un rapport indirect par les cartilages qui les prolongent en se superposant les uns aux autres d'arrière en avant, pour constituer le cercle particulier désigné sous le nom d'hypocondre.

L'espace angulaire résultant de l'union articulaire des côtes avec les vertèbres dorsales, est rempli en presque totalité par la partie dorsale du long muscle ilio-spinal qui s'étend le long de l'épine dorso-lombaire au-dessus des arcs-costaux, depuis le bord antérieur de l'ilium jusqu'au milieu de la tige cervicale.

Suivant l'épaisseur de cette masse musculaire, elle peut soit dépasser le niveau des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, soit au contraire permettre à ces dernières de faire relief au-dessus des muscles qui les longent, de là des différences dans la conformation extérieure du dos.

L'ilio-spinal est en outre recouvert dans la région dorsale par la vaste aponévrose du dorso-huméral.

L'union des vertèbres servant de base à la région du dos est établie par un appareil fibreux et fibro-cartilagineux très complexe, elles sont associées entre elles par le moyen, d'une part, de la substance fibro-cartilagineuse qui, interposée entre leurs corps, établit une véritable continuité entre la cavité de réception de celle qui précède et la tête de celle qui suit; d'autre part, par l'intermédiaire d'appareils ligamentueux multiples et diversifiés, les uns, tels que les ligaments sus-épineux, vertébral supérieur et vertébral inférieur, communs à toutes les vertèbres et les tenant toutes étroitement assemblées, les autres, particuliers aux groupes des deux qui se suivent et complétant leur intime

union : ce sont les inter-épineux, les interlamellaires et les capsules fibreuses propres aux apophyses articulaires. Ainsi réunies, les vertèbres dorsales constituent par leur assemblage une tige tout à la fois flexible dans de certaines limites et douée d'une extrême résistance dont les conditions de solidité sont encore augmentées par les arcs-costaux qui viennent s'arc-bouter contre elle comme sur une clef de voûte et par les faisceaux des muscles qui l'enveloppent de toute part.

Physiologie. La fonction du rachis qui se prolonge chez les animaux quadrupèdes de la base du cou au bassin représente une arche à grande courbure, jetée entre les piliers des membres antérieurs et postérieurs et destinée à associer leurs mouvements en même temps qu'à supporter la masse du tronc. C'est en effet par l'intermédiaire de cette arche osseuse que l'action impulsive des membres postérieurs est communiquée pour la plus grande part aux régions antérieures de la machine et réciprocement dans les mouvements du reculer ; c'est sous cette arche que se trouvent appendus les viscères du thorax et ceux de l'abdomen, dont le poids peut être fort important lorsque ceux préposés à la digestion sont remplis par la masse alimentaire, c'est elle enfin qui pour les animaux domestiques supporte le poids des fardeaux dont on les charge.

Pour suffire aux exigences de cet office complexe, la colonne vertébrale réunit dans sa structure, les conditions d'une extrême solidité, associées toutefois par une admirable combinaison à une certaine flexibilité qui ajoute à sa force de résistance en la dotant d'une sorte d'élasticité par laquelle se trouve amortie l'action des efforts qu'elle supporte et qui lui permet de réagir contre eux.

Les conditions de cette solidité ne se trouvent pas seulement dans le mode d'assemblage et d'intime union des pièces qui composent la colonne dorso-lombaire mais encore dans sa voussure en sorte qu'une pression exercée sur un de ses points tend à se répartir également sur tous les autres. Lorsque cependant cette pression est assez forte pour mettre en jeu la flexibilité de la colonne et faire disparaître la courbure à convexité supérieure de la ligne qu'elle décrit, alors la résistance des ligaments vertébraux communs empêche que cette flexibilité ne soit portée trop loin, en même temps que les longues apophyses épineuses dont les vertèbres dorsales et lombaires sont surmontées, se rapprochent par leurs bords et par leurs sommets et en s'appuyant ainsi les unes contre les autres, d'autant plus que la

colonne s'affaisse davantage, opposent un obstacle mécanique insurmontable à un mouvement excessif dans ce sens.

Quand au contraire, la voûture normale du rachis tend à s'exagérer comme c'est le cas lorsque la tige vertébrale interposée entre les colonnes motrices transmet à celles du devant l'impulsion communiquée par celles de derrière, la flexion exagérée dans cet autre sens est alors bornée d'une part par la résistance considérable que lui opposent les ligaments sus et inter-épineux dont l'extensibilité est très limitée et de l'autre par la contraction puissante du muscle ilio-spinal.

Quant aux flexions latérales excessives elles trouvent leur obstacle et dans le jeu très limité des petites articulations qui réunissent entre elles les apophyses articulaires des vertèbres contiguës et dans la présence des arcs-costaux dont chacun s'appuie par son extrémité supérieure contre deux vertèbres contiguës et borne ainsi forcément les mouvements latéraux qu'elles peuvent exécuter l'une sur l'autre. Toutefois la résistance opposée par cet obstacle à la flexion latérale du rachis n'est pas la même dans toute l'étendue de la région dorsale; antérieurement elle est presque complète à cause de la fixité des côtes sur le sternum, tandis que postérieurement elle se trouve de beaucoup diminuée, les côtes n'étant réunies qu'entre elles à leur extrémité inférieure, par des cartilages flexibles qui leur permettent de se rapprocher les unes des autres et de céder conséquemment dans de plus grandes limites aux mouvements que le rachis peut leur imprimer lorsqu'il se fléchit d'un côté ou de l'autre.

Ainsi en résumé la colonne dorso-lombaire présente par sa structure un nouvel exemple de l'association de la solidité à la flexibilité dans la juste mesure que comportent les fonctions qu'elle doit remplir. Grâce à cette combinaison elle est douée tout à la fois de la force nécessaire pour supporter le poids considérable des viscères appendus sous elle et d'un degré suffisant d'élasticité pour que les réactions du sol amorties, n'impriment pas à ces organes des secousses trop violentes. D'un autre côté comme l'action impulsive des membres postérieurs ne peut se communiquer à la partie antérieure de la machine que par l'intermédiaire de la tige vertébrale, il semble à premier aperçu que la flexibilité si limitée qu'elle soit, doive être une condition défavorable pour l'exécution complète de cette dernière fonction et entraîne nécessairement une déperdition des forces, et la production d'un effet moindre que celui qui serait obtenu si la

colonne dorsale était tout à fait inflexible, mais il faut considérer qu'au moment où commence l'action motrice des membres postérieurs, les longs muscles qui entourent la tige rachidienne entrent en jeu simultanément, et qu'en se faisant équilibre par leur contraction, ils donnent alors à la colonne dorsale le degré de rigidité qui lui est nécessaire pour la transmission intégrale de l'impulsion qui lui est communiquée. Ainsi se trouve résolu le problème de l'association, dans un même appareil chargé de fonctions complexes, de propriétés en apparence incompatibles.

Extérieur. La région dorsale doit, pour être considérée comme belle, exprimer, par sa conformation extérieure, qu'elle réunit en elle, associées dans une juste mesure, les conditions de solidité et de souplesse que nécessite la double fonction qu'est appelée à remplir l'arche osseuse qui lui sert de base.

Ces conditions sont obtenues, l'expérience l'enseigne et le raisonnement le confirme, lorsque, vu de profil, le dos suit une ligne droite ou à peine concave ou convexe, depuis la base du garrot jusqu'à la région lombaire; que sa surface convexe d'un côté à l'autre présente de grandes dimensions en largeur; qu'enfin sa longueur, justement proportionnée à celle des colonnes de soutien, laisse entre elles un espacement suffisant pour que les membres postérieurs puissent se développer librement sous le corps et produire le maximum de leur effet utile, ce qui implique que la colonne dorsale n'est ni trop courte, ni trop longue: deux conformations opposées qui ont chacune leurs inconvénients.

Lorsque la tige dorsale affecte une direction horizontale du garrot à la région lombaire, ou qu'elle est à peine incurvée en contre-bas, c'est le signe de la voussure normale de l'arche rachidienne, laquelle ne s'accuse pas, d'ordinaire, au dehors par une courbure correspondante, parce que les apophyses épineuses antérieures et postérieures de la région dorso-lombaire étant généralement plus hautes que celles du centre, l'arrête qu'elles forment par leur succession dissimule supérieurement, à la manière du remblai d'un pont, la convexité de l'arche qui les soutient.

Dans certains animaux cependant, cette convexité de l'arche rachidienne s'accuse très sensiblement à l'extérieur par une convexité correspondante de la ligne du dos; c'est ce que l'on remarque notamment chez les ânes et les mulets. Aussi a-t-on l'habitude de dire que les chevaux ainsi conformés ont un dos de mulet ou encore un dos de carpe. Cette conformation implique la prédominance, dans la structure de la colonne dorso-lombaire,

des conditions de la solidité sur celles de la souplesse, car lorsque le rachis est ainsi disposé, toutes les vertébres s'y soutiennent réciproquement comme les pierres dans une voûte et les appareils ligamentueux qui les unissent n'ont à subir aucune traction. C'est donc là la conformation qui implique la plus grande force de résistance de la région dorso-lombaire pour le support des fardeaux; et conséquemment c'est elle qu'il faut rechercher dans les animaux qu'on veut utiliser pour le service du bât; mais par contre elle n'est pas compatible avec les exigences des services de la selle ou du trait léger, parce que les dos voûtés manquent de souplesse et pèchent par un défaut de longueur qui ne laisse pas aux membres postérieurs la liberté de leur développement en avant.

Dans d'autres animaux, la ligne dorsale au lieu de décrire une courbe saillante, présente au contraire une concavité très marquée, comme si la colonne avait fléchi sous la pression de la selle, ce que l'on exprime en disant que les chevaux sont ensellés ou qu'ils ont le dos creux.

En thèse générale, on peut dire que l'ensellement est une conformation défectueuse qui témoigne ou de la faiblesse actuelle de la colonne vertébrale, ou de sa force moindre que dans les conditions normales pour supporter les pressions qui lui sont départies. Que si, en effet, comme cette conformation extérieure l'implique à première vue, les corps des voussoirs vertébraux, au lieu de se soutenir réciproquement, sont disposés en écharpe et appendus les uns aux autres à la manière des grains d'un chapelet, l'épine rachidienne ne remplit plus l'office d'une voûte, mais bien celui d'une souffrete, et toute la masse qui lui est suspendue exerce incessamment son effort, non pas sur les os qui la composent, mais bien sur les appareils ligamentueux qui les relient ensemble. Ajoutons que la flexibilité prédominante de la tige vertébrale, en pareilles conditions, la rend impropre à transmettre intégralement à l'avant-main l'action impulsive des membres postérieurs. Aussi remarque-t-on que chez les chevaux naturellement ensellés ou prédisposés à le devenir par le fait de la trop grande longueur de leur colonne vertébrale, cette défectuosité s'accuse davantage avec les progrès de l'âge et devient même excessive chez les très vieux animaux, la tige spinale s'affaissant et cédant de plus en plus sous l'effort des pressions auxquelles elle est incapable de résister.

L'ensellement véritable, celui qui est l'expression extérieure d'une véritable voussure en contre-bas de l'axe rachidien, n'est

donc compatible ni avec une très grande force de résistance de la région dorsale, ni avec une très grande vitesse des allures. Ce ne peut donc être là une conformation convenable pour les chevaux de chasse ou de course et de cavalerie, en général pour ceux qui doivent être employés aux services des transports à dos de quelque nature qu'ils soient, pour peu que ces services exigent de la force et de la résistance de la part des moteurs. Les chevaux ensellés ne sont donc guère propres qu'au tirage des voitures légères.

La largeur de la région dorsale est de même une condition de sa beauté. Toutes les fois que le dos est étroit on peut en inférer que la côte est plate, c'est-à-dire, non suffisamment arquée et la poitrine rétrécie proportionnellement dans son sens transversal.

Il y a généralement une exacte corrélation entre les grandes dimensions de la poitrine et le développement des organes musculaires. Aussi remarque-t-on que si le dos est large, les vastes muscles qui remplissent les gouttières vertébro-costales, sont eux-mêmes très développés et souvent à un tel point que leur relief demi-cylindrique dépasse le niveau du sommet des apophyses épineuses dont la ligne est alors marquée par un sillon longitudinal plus ou moins profond. Cette conformation est surtout particulière aux gros chevaux de trait mâles ou juments. Dans les chevaux de race, au contraire, chez lesquels les apophyses épineuses de la région dorsale ont plus de hauteur que dans les races communes, la ligne du dos forme toujours un relief au-dessus des muscles spinaux qui, quelque soit leur développement, ne s'élèvent jamais au niveau du sommet des apophyses dorsales, si ce n'est sur les animaux très âgés et sur lesquels l'embonpoint est arrivé à ses dernières limites.

En général l'arrêté dorsale est d'autant plus saillante que les animaux sont plus maigres, ont le dos plus voussé et la poitrine plus étroite; inversément cette conformation est d'autant moins apparente, que les sujets sont plus en chair et qu'ils ont la poitrine plus large et la colonne vertébrale plus arquée en contre-bas. On dit en termes techniques que le dos est tranchant lorsque son arrête forme un relief très saillant au-dessus des masses musculaires. Quand au contraire, la ligne du dos est marquée par un sillon, on signale cette conformation en disant que l'animal qui la présente a le dos double, qualification qui s'applique également aux reins et à la croupe, dans les mêmes conditions.

La longueur de la région dorsale doit être prise en grande

considération, quand on veut porter un jugement sur les qualités probables d'un cheval, d'après les signes fournis par sa conformation, mais ce serait un grand tort de vouloir se servir, dans cette appréciation, d'une mesure invariable pour tous les animaux, quels que soient leur race, leur provenance, leur taille et l'usage auquel leur conformation les rend propres. Il est vrai de dire en thèse générale, que la solidité de la région dorsale est en rapport direct avec sa brièveté et inverse avec sa longueur. Cela se comprend de soi: plus le dos sera court, plus l'arche osseuse qui lui sert de base opposera de résistance à l'effort des pressions et plus elle sera propre à transmettre intégralement aux parties antérieures le mouvement développé par les membres postérieurs. Inversement, à mesure qu'augmentera la longueur de la tige rachidienne, les conditions de sa force diminueront proportionnellement, et si sa longueur devient excessive, sa flexibilité en sera d'autant plus accrue; ce sont là des propositions évidentes par elles-mêmes qui sont applicables aussi bien au rachis qu'aux poutres utilisées dans les constructions. Mais il ne faudrait pas en conclure cependant d'une manière absolue, comme on l'a écrit trop souvent, que la brièveté est une condition rigoureuse de la beauté de la région dorsale, et que conséquemment plus le dos est court, plus il se rapproche de la perfection que l'on doit y rechercher. Cette proposition n'est vraie que pour les animaux destinés à porter à dos de lourds fardeaux comme les ânes, les mulets, les chevaux de bât et les limoniers, ou pour ceux qui comme les chevaux de gros trait, n'appliquent leurs forces à surmonter les résistances qu'ils doivent déplacer, qu'à la lente allure du pas qui est la condition essentielle de la plus grande intensité possible de leurs efforts. Il est clair, que dans les animaux de ces différentes catégories, la brièveté du dos est une beauté par excellence, qui témoigne de la parfaite appropriation des sujets chez lesquels elle existe, à la nature des services auxquels on les emploie. Mais si l'on considère le cheval au point de vue de son utilisation comme moteur à grande vitesse, il n'en est plus ainsi; au contraire, ce qui était tout à l'heure une qualité devient maintenant une véritable imperfection, car la brièveté de la colonne rachidienne n'est pas compatible avec la grande rapidité des allures. Pour qu'un cheval puisse exécuter en toute liberté ces mouvements étendus, rapides et énergiques que nécessitent le galop de course, la condition mécanique indispensable est que ses colonnes motrices soient placées aux extrémités d'un plus long levier qui augmente leur puissance en allé-

geant d'autant le poids intermédiaire qu'elles doivent déplacer, lorsque dans leurs mouvements alternatifs, après avoir servi chacune de point d'appui elles fonctionnent, chacune à leur tour, comme agent d'impulsion. En outre cette longueur plus grande du levier rachidien laisse entre les colonnes antérieures et postérieures une plus grande distance qui permet, à ces dernières d'embrasser sous le corps, à chacun de leurs pas, un espace suffisant pour la plus grande étendue de leur jeu, sans qu'elles courrent la chance de rencontrer les premières et de les atteindre ; enfin le rachis plus allongé peut se flétrir, dans une certaine limite, à la manière d'un arc, au moment où les membres postérieurs, arc-boutés contre le sol impriment le mouvement à l'avant-main ; puis cette impulsion donnée, il se détend comme un ressort et contribue ainsi, mécaniquement, à donner à la machine un plus grand élan, en même temps que le jeu de son élasticité concourt à amortir l'énergie des réactions. Du reste en cette matière, l'expérience de chaque jour vient confirmer les inductions de la théorie ; le cheval de course, le hunter rapide, ont toujours le corps allongé tandis que l'animal court de dos et de reins, dont le corps et les membres peuvent être inscrits dans un carré parfait, a nécessairement des allures raccourcies et se trouve prédisposé par sa constitution même à ce défaut capital que l'on appelle forger.

En résumé donc, la rectitude, la largeur et la brièveté constituent les beautés essentielles de la région dorsale dans les animaux propres aux lourds charrois ou aux transports à dos et qui par la nature même de leur mode d'utilisation, ne doivent exécuter leur action motrice qu'avec une certaine lenteur proportionnée à l'intensité même des résistances qu'ils doivent surmonter. Mais la longueur plus grande du levier rachidien est une condition nécessaire de la rapidité des allures, et elle doit être recherchée dans la construction du cheval que l'on se propose d'utiliser comme moteur à grande vitesse, quel que soit le service spécial auquel on l'applique, selle ou trait léger.

De l'enseignement qui précède, il est permis d'en tirer comme conclusions que la région du dos pour être considérée belle chez le cheval de selle doit suivre une ligne droite, être étendue en longueur suffisamment et proportionnellement à la taille du sujet, de façon à ce que ses allures n'en soient pas gênées, elle doit accuser de la largeur ce qui est aussi un indice de force, puis exprimer par sa conformation extérieure des conditions de solidité et de souplesse associées dans une juste mesure pour que l'arche

osseuse qui lui sert de base soit apte à la double fonction qui lui est dévolue dans le travail de nos chevaux de cavalerie tant en service que chez le cavalier.

Examinons maintenant les clichés des trois remontes d'origine irlandaise sur lesquelles Mr. le Dr. Ritzenthaler appuie son raisonnement pour nous dire que le dos ensellé qu'elles présentent toutes trois est attribuable à la gourme et aux symptômes d'immobilité dont elles furent affectées pendant leur acclimatation.

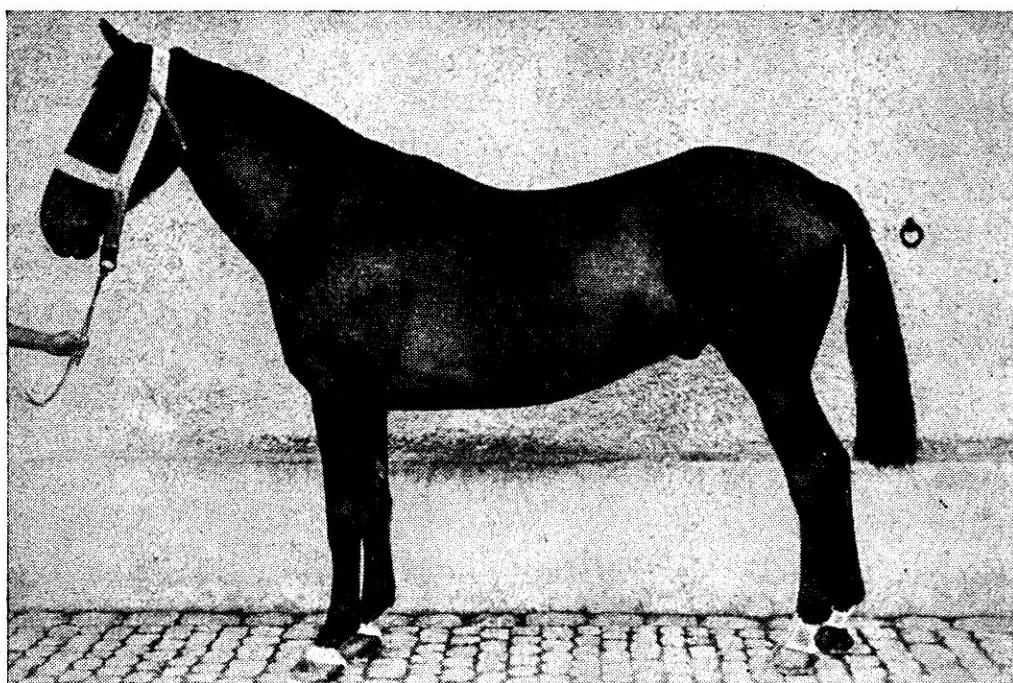


Figure 1. N° 1205+32 « Weidmann ».

Le N° 1205+32 « Weidmann » est un hongre bai foncé âgé de 6 ans arrivé en Suisse le 7 octobre 1932 qui aurait accusé environ un mois plus tard des symptômes d'immobilité desquels il serait résulté une ensellure subite et prononcée.

La photographie de ce cheval permet de constater qu'il manque d'épaule, elle est mal dirigée, courte et droite, le garrot effacé; le milieu est long, mal suspendu, le dos ensellé et sans largeur suffisante, le flanc est très ouvert, la distance entre la dernière côte et la pointe de la hanche démesurément longue, le rein par là même faible, la croupe haute et courte, l'aplomb des membres postérieurs trop droit exposés de ce fait à se tarer prématurément.

Ces diverses constatations sans rapports aucun avec l'immobilité — si pour l'instant nous en voulons exclure l'ensellure —,

démontrent à l'évidence que la conformation générale de cette remonte l'a toujours prédisposée à être ensellée.

Le No. 880 + 32 « Umsatz » hongre bai cerise âgé de 5 ans est arrivé en Suisse le 28 juillet 1932. Il est resté sans donner lieu à des observations particulières jusqu'au 11 septembre suivant, hormis que mangeant bien, il était néanmoins toujours un peu mou. Subitement le 11 novembre, il accuse du catarrhe nasal purulent abondant. En quelques jours le dos s'enselle fortement.

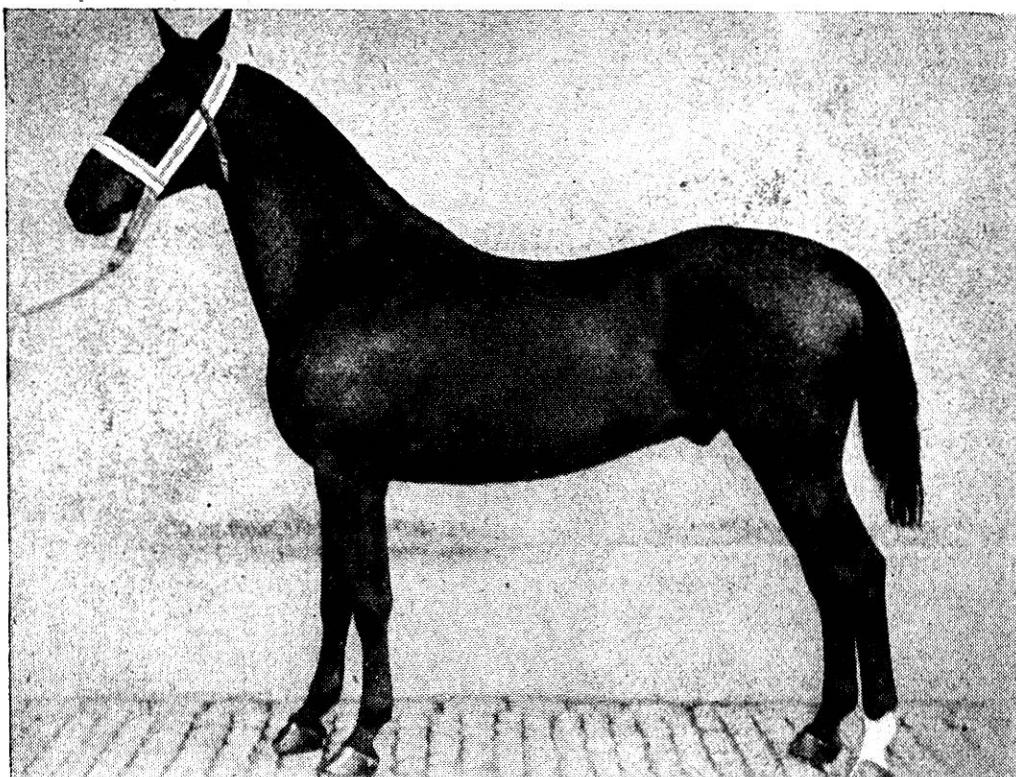


Figure 2. N° 880+32 « Umsatz ».

Ce cheval manque de corsage, long et peu étoffé dans son milieu, son garrot mal sorti fait pour ainsi dire complètement défaut, le dos est ensellé de façon manifeste, le rein est faible mal attaché, le flanc très ouvert, la croupe haute accuse néanmoins une longueur suffisante.

Cette remonte tant du point de vue de sa conformation générale que de son modèle est un sujet dont le dos ne peut être autrement qu'ensellé.

Le No. 70 + 33 « Ricolta » est une jument de 4½ ans importée en Suisse depuis le 15 février 1933. Cinq jours après déjà, elle est reconnue s'endormant debout et sujette à s'abattre, elle est un peu apathique, son sensorium n'est pas particulièrement

affaibli, par contre la mastication est ralentie et marque des arrêts. Le 2 mars des symptômes de fièvre pétéchiale s'accusent; le 11 mars toux, difficulté dans la déglutition, catarrhe nasal purulent abondant. Angine phlegmoneuse, puis la fièvre pétéchiale diminue lentement, guérison le 20 mars. Le dos s'est légèrement ensellé.

Cette jument d'aspect un peu commun est surtout longue dans son milieu avec le dos un peu bas et le rein mal attaché, l'abdomen est fortement développé, ventre de vache, l'épaule est

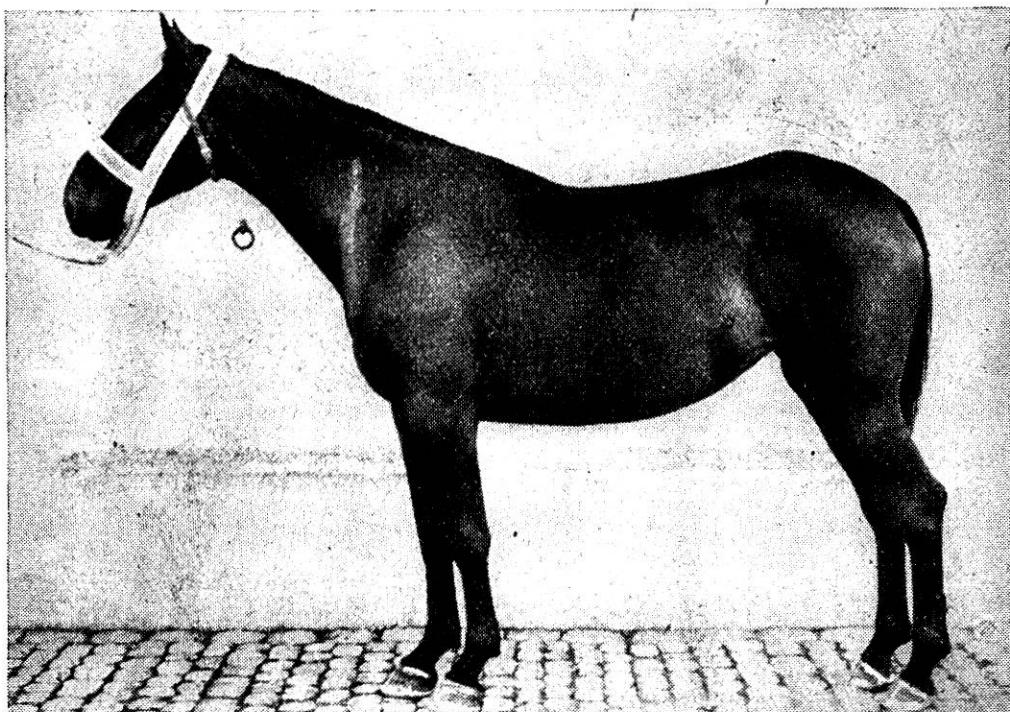


Figure 3. N° 70+33 « Ricolta ».

courte et droite comme chez les deux chevaux précédents. Etant donné la silhouette présentée par cette remonte, nous en déduisons qu'elle a toujours été prédisposée à l'ensellure.

De l'examen des trois chevaux précités, l'on peut en inférer que l'un comme l'autre laissent à désirer dans leur conformation générale et que l'ensellure qu'ils présentent doit être considérée comme une conséquence naturelle de leur type et modèle. Les exemples choisis par Mr. le Dr. Ritzenthaler pour étayer son jugement ne nous permettent pas de nous ranger à sa manière de voir et d'admettre que la gourme et l'immobilité puissent susciter l'ensellure chez des remontes dont la conformation du dos était normale avant l'apparition de ces affections.